

1- CONTEXTE

En 2013, l'Ifrée a été sollicité pour faire partie de l'équipe des experts mandatés par le MEDDE (Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie) pour l'examen de dossiers d'appel à reconnaissance « Projets territoriaux de Développement durable - Agenda 21 local » d'une quinzaine de collectivités territoriales françaises. En 2011, l'Ifrée était déjà intervenu aux côtés de la Ville de Cognac pour animer la co-élaboration de son PADD (Projet d'Aménagement et de Développement Durable) du PLU (Plan Local d'Urbanisme) avec les habitants et acteurs locaux. Cet accompagnement du processus d'élaboration et de rédaction du dossier d'appel à reconnaissance ministériel constitue donc la suite logique du travail partenarial engagé entre l'Ifrée et la collectivité.

Le travail étant réalisé :

- pour partie avec une équipe de rédaction restreinte (ci-après « comité technique »), composée des membres du service « Démocratie locale - Agenda 21 » de la Ville,
- pour partie avec une équipe de rédaction élargie (ci-après « comité technique élargi ») accueillant quelques personnes (acteurs socio-économiques de Cognac, habitants, conseillers de quartiers) issues des collectifs de travail ayant participé à la démarche participative d'élaboration du PADD/PLU et de l'Agenda 21, ainsi que le Directeur Général des Services de la Ville de Cognac.

2- OBJECTIFS

- Accompagner le service « Démocratie locale - Agenda 21 » dans l'organisation du travail, dans le recueil des éléments puis dans la rédaction des éléments du dossier de candidature,
- Préparer, animer et assurer le suivi des réunions du comité technique et du comité technique élargi,
- Participer à l'élaboration et à l'animation de la réunion de restitution de la démarche d'élaboration du programme d'actions Agenda 21 à l'ensemble des participants à la démarche,
- Contribuer à la mobilisation des élus dans leur engagement en faveur du développement durable.

Cette mission s'est effectuée d'octobre 2012 à juin 2013. L'Agenda 21 de la Ville de Cognac a été reconnu Agenda 21 local France en décembre 2013 par le MEDDE.

3- REALISATION

Les principales échéances de réalisation :

- **Préparation, animation et suivi d'une réunion du comité technique**
Objectif : Préparer la réunion avec les principaux élus de la collectivité
- **Relecture et finalisation des fiches actions du plan d'actions Agenda 21 de la Ville de Cognac**
- **Préparation, animation et suivi de la réunion avec les principaux élus de la Ville (Maire, 1^{er} Adjoint et Adjoint à l'aménagement durable)** Objectifs : Mobiliser les élus dans le cadre de la candidature de la Ville de Cognac à l'appel à reconnaissance du MEDDE et à valider le plan d'actions définitif de l'Agenda 21 avant son approbation en Conseil Municipal le 28 février lors du débat d'orientation budgétaire.
- **Participation au comité de pilotage de l'Agenda 21**
Objectifs : Préparer le Conseil Municipal du 28 février, rendre compte et valider le programme d'actions Agenda 21 définitif.

➤ **Préparation, animation et suivi de la réunion de restitution du programme d'actions à l'ensemble des personnes ayant participé à la démarche d'élaboration de cet Agenda 21 depuis le travail réalisé sur le PADD du PLU**

Objectifs : Rendre compte des résultats du travail produit, impliquer les élus de la collectivité dans ce temps fort de restitution et amorcer les suites de la mobilisation citoyenne (mise en œuvre de certaines actions, participation au comité d'évaluation...). Cette restitution s'est faite de manière ludique, sous la forme d'un « café du monde ». Ce sont 4 élus (Maire, 1^{er} Adjoint, Maire Adjoint à l'aménagement durable et Conseillère municipale en charge des questions de Solidarité (CCAS)) et 4 techniciens dont le Directeur Général des Services et le Directeur des Services Techniques qui ont présenté ces actions aux personnes présentes.

➤ **Préparation, animation et suivi de la réunion du comité technique**

Préparation de la réunion du comité technique élargi et validation d'un projet de Vadémécum Agenda 21 à soumettre aux différents membres du comité technique élargi.

➤ **Préparation, animation et suivi de la réunion du comité technique élargi**

Objectifs : Valider la rédaction des dernières parties du document « synthèse » en présence des membres du comité technique élargi (acteurs locaux, conseillers de quartiers, Directeur Général des Services, membres du service « Démocratie locale – Agenda 21 ») concernés par ces différents éléments. Cette réunion a également permis de confirmer la mobilisation des participants en vue de l'expertise dans le cadre de la candidature de la Ville de Cognac à l'appel à reconnaissance du MEDDE et de définir leurs besoins pour s'y préparer au mieux.

➤ **Préparation, animation et suivi de la réunion du comité technique**

Objectifs : valider les derniers éléments de la synthèse avant une relecture finale

➤ **Relecture, amendements et compléments de la version finale du document « synthèse » du dossier d'appel à reconnaissance.**

➤ **Participation active à une réunion bilan** sur l'accompagnement mené en 2011 et 2013 lors d'une réunion du comité technique.